

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1668

Artikel: Armée : aux ordres de l'OTAN
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux ordres de l'OTAN

Des militaires suisses participent à un exercice international de maintien de la paix sous l'égide de l'alliance atlantique.

L'information est anodine, mais elle en dit beaucoup sur les évolutions de l'armée suisse. Un exercice international d'Etat-Major du nom de *Viking 05* va mobiliser 170 militaires suisses à Lucerne dans un exercice international de promotion de la paix. Rien de bien nouveau, ni de très excitant en apparence. Mais le commandant de l'exercice sera un colonel suédois. Un état-major croate à Zagreb sera placé sous la responsabilité suisse. Simultanément, une trentaine de Suisses participeront à l'exercice en Suède. Globalement, plus de 2000 militaires seront engagés dans toute l'Europe: des Français, des Irlandais, des Allemands, des Ukrainiens et des Slovènes entre autres.

Le scénario traité est celui d'un conflit entre deux ethnies dans un pays imaginaire suivi par la mise en place d'une force d'intervention internationale. Inutile de préciser que l'anglais est la langue de travail et que les informations disponibles en Suisse sont en allemand. Le site internet suisse de l'opération indique que pour répondre à ce type de crise, une excellente coopération avec l'OTAN est indispensable, étant entendu que c'est l'alliance

atlantique qui serait le responsable de ce genre d'opération dans la réalité.

La participation à ce type d'exercice est présentée comme ordinaire et montre que notre état-major est désormais bien au-delà d'Armée XXI. Nulle référence à la neutralité suisse dans les informations distribuées. Le rôle leader de l'OTAN semble aller de soi. D'ailleurs un des buts de l'exercice côté suisse est de se familiariser avec les procédures et la terminologie de l'OTAN. Il n'est même pas mentionné d'ailleurs que la participation de la Suisse à une force de maintien de la paix sous-entend que celle-ci ait l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU. Il est vrai qu'il s'agit d'un exercice entre militaires qui présuppose sans doute que les décisions politiques ont déjà été prises.

En fait l'écart est aujourd'hui considérable entre la réalité du travail de nos militaires professionnels et le langage précautionneux du monde politique et de Samuel Schmid. L'opinion, sans doute mieux disposée à l'égard de l'armée que ce que l'on imagine, est également sous-informée. La prépondérance parfois exclusive de l'allemand dans les informations transmises par le DDPS coupe encore davantage la population romande de la réalité des tâches réelles de l'armée. Cet écart ne cesse de grandir, mais l'équilibrisme du Conseil fédéral autour de la neutralité et la langue de bois qui l'accompagne ainsi que le désintérêt des médias romands pour la chose militaire ne facilitent évidemment pas une meilleure appréhension de notre politique de défense. *jg*

Le communiqué annonçant l'opération *Viking 05* est disponible sur le site de l'administration fédérale à l'adresse: <http://www.admin.ch/cp/ff/newest.html>

L'exercice dispose de son propre site en anglais et en allemand: <http://www.viking05.ch>

Edito

Messieurs les présidents

Petit à petit le canton de Vaud met en place les dispositifs voulus par sa nouvelle Constitution. La pierre de touche de cet esprit nouveau sera le redécoupage des districts qui devrait être opérationnel pour les élections de 2007. Mais on peut craindre une dérobade! Pour l'heure, le Conseil d'Etat a réfléchi au rôle qu'il confiera au président qu'il élira pour cinq ans. Pas de pouvoirs spéciaux, ce qui n'aurait été concevable que si le président tenait du peuple sa légitimité. Pour autant cela ne signifie pas que son rôle sera une simple préséance.

D'abord la manière de présider est une qualité essentielle, celle de laisser chacun s'exprimer sans que s'abandonnent les prolixes, l'art de résumer les enjeux, etc. Le président n'est pas maître de l'ordre du jour, mais il peut faire admettre des priorités et surtout il surveille l'échéancier, outil majeur de la bonne politique. Ce qui pose problème, le plus souvent, c'est ce qui ne vient pas à la surface, ce qui n'est pas prêt dans les délais. La planification bien tenue, c'est une responsabilité présidentielle.

Mais ce qu'on attend surtout de lui, c'est qu'il donne à l'extérieur une visibilité au canton, dans les affaires fédérales, dans les relations intercantionales. Il doit être une figure connue à l'échelle nationale et plus particulièrement romande. Comme nous l'avons déjà demandé, il devrait être invité par les Grands Conseils des cantons voisins non pas pour un discours de courtoisie, mais une présentation et un débat sur les relations intercantionales. La responsabilité première du président sera le décloisonnement intercantonal.

Le président éphémère de la Confédération découvre, lui, sans effort, la politique étrangère. Bien qu'il n'ait pas le titre de chef d'Etat, il incarne, provisoirement, la Suisse au plus haut niveau. Mais ce rôle nouveau est mal défini. Les relations avec le responsable des affaires étrangères ne sont pas clarifiées, bonnes ou mauvaises selon l'activisme du président. Certes, chacun y trouve l'occasion de se donner une nouvelle dimension. Samuel Schmid, avec sa placidité de notaire bernois, devient à Tunis une force tranquille dans l'arène internationale. Mais qui a rédigé et approuvé son discours?

Les affaires étrangères bousculent nos institutions et la fonction présidentielle. Au niveau cantonal, le rôle est à créer. Au niveau fédéral, le rôle est à redéfinir, ce qui implique la réforme du Conseil fédéral ajournée depuis si longtemps. Un choix à la fois institutionnel et politique devant lequel les responsables reculent. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Catherine Dubuis
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Daniel Marco (dm)
C.-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:

redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch